



## REGLEMENT DE COURSE - Edition 2024

*Dans le but d'alléger le texte de ce règlement, la forme masculine est utilisée dans un sens neutre. Les termes utilisés pour désigner les coureurs s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.*

<b>DATE</b>	Dimanche 16 juin 2024.		
<b>PARCOURS</b>	10,6km – 1'290 m de dénivellation.		
<b>FORMAT</b>	Mass start		
<b>CATÉGORIES</b>	Dames Juniores	U20F	2005 à 2008
	Dames	F20	1985 à 2004
	Dames	F40	1975 à 1984
	Dames	F50	1965 à 1974
	Dames	F60	1964 et plus âgées
	Juniors	U20M	2005 à 2008
	Seniors	M20	1985 à 2004
	Vétérans I	M40	1975 à 1984
	Vétérans II	M50	1965 à 1974
	Vétérans III	M60	1964 et plus âgés
<b>ÂGE MINIMUM</b>	Un âge minimum de 16 ans est requis pour participer à la course (2008).		
<b>INSCRIPTIONS</b>	Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au <b>14 juin 2024 à minuit</b> et se font via le site internet <a href="http://www.neirivue-moleson.ch">www.neirivue-moleson.ch</a> . <b>Attention</b> : nombre d'inscriptions limité en fonction de la situation sanitaire		
<b>FINANCES</b>	Finance d'inscription : CHF 40.- à payer directement sur la plateforme online du chronométrateur SportChrono lors de l'inscription. Moyens de paiement acceptés : cartes de crédit VISA, MasterCard et TWINT.		
<b>HORAIRE</b>	07h00	Ouverture de l'aire de départ et accueil	
	07h00	Distribution des dossards	
	08h30	Clôture des inscriptions	
	08h45	Chargement des sacs	
	09h00	Départ de la course	
	11h00	Heure de passage limite à Plan Francey	
	12h00	Fin du contrôle d'arrivée	
	12h15	1 <sup>er</sup> départ course jeunesse	
	13h00	Dernier bus pour Neirivue	
	14h00	Proclamation des résultats à Neirivue	

<b>HEURE LIMITE</b>	Les coureurs qui arrivent à Plan Francey après 11h00 seront stoppés.
<b>CONTRÔLE ANTIDOPAGE</b>	Neirivue-Molésion prône le fair-play et un sport propre. Par leur inscription à la course, les coureurs acceptent de se soumettre à un contrôle antidopage. Des contrôles peuvent être effectués en tout temps par Swiss Olympic.
<b>DOSSARDS</b>	Le retrait des dossards se fait le matin même de la course, soit le 16 juin 2024, dès 07h00 à la salle polyvalente de Neirivue.
<b>ÉQUIPEMENT</b>	Les coureurs s'équipent en fonction de l'altitude et la météo du jour (l'arrivée de la course est à 2'000 m d'altitude).
<b>BÂTONS</b>	Les bâtons de ski ou de marche sont interdits sur le parcours.
<b>TRANSPORT</b>	La descente depuis le sommet (téléphérique et funiculaire) est incluse dans le prix de l'inscription. Les coureurs restent libres de descendre à pied jusqu'à Molésion-Village.
<b>PRIX SPÉCIAUX</b>	Des prix spéciaux sont distribués aux 10 premiers hommes et 10 premières dames du classement général ainsi qu'aux trois premiers(ères) de chaque catégorie.
<b>RECORDS</b>	Prime de 1'000.- pour le coureur qui bat le record du parcours. 55'41" Rémi Bonnet en 2023, sur parcours similaire. Prime de 1'000.- pour la concurrente qui bat le record dame. 1h05'17" Maude Mathys en 2017, sur parcours similaire.
<b>RÉSULTATS</b>	La liste des résultats sera mise en ligne sur <a href="http://www.neirivue-moleson.ch">www.neirivue-moleson.ch</a> .
<b>VESTIAIRE / CANTINE</b>	Des vestiaires seront disponibles à la salle polyvalente de Neirivue. Possibilité de se restaurer à la salle polyvalente de Neirivue à partir de 11h00 jusqu'à la remise des résultats à 14h00.
<b>CONSIGNE</b>	Les objets de valeurs pourront être déposés au stand d'information à proximité du départ.
<b>DROIT A L'IMAGE</b>	En s'inscrivant, les coureurs autorisent l'utilisation de leur image prise lors de la course.
<b>ASSURANCE</b>	Chaque participant doit être assuré pour les accidents et pour la responsabilité civile. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Les responsables sanitaires de la course se réservent le droit de réclamer, dans les cas urgents, l'aide d'un hélicoptère. Les frais y relatifs sont à la charge de l'accidenté.
<b>RESPECT DE</b>	Les coureurs s'engagent à respecter l'environnement.

<b>L'ENVIRONNEMENT</b>	<p>Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets sur le parcours et la place de fête. Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés.</p>
<b>CHANGEMENT DE NOM</b>	<p>Il n'est pas possible de modifier le nom ou de transférer le dossard à une autre personne.</p>
<b>ANNULATION</b>	<p>Aucun remboursement de la finance d'inscription n'est possible en cas de non-participation. Chaque coureur peut contracter une assurance annulation lors de son inscription sur le site internet du chronométrateur SportChrono.</p> <p>Si l'organisateur doit annuler ou modifier la course, il décidera dans quelle mesure le montant d'inscription est remboursé aux participants. Il se donne le droit de ne procéder à aucun remboursement. Une telle situation pourrait se rencontrer, par exemple, si les conditions météorologiques ne permettaient pas d'assurer la sécurité des coureurs sur le parcours.</p>
<b>SITUATION DE PANDEMIE</b>	<p>En cas de situation de pandémie, les coureurs s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur ainsi que les éventuelles mesures prises en sus par l'organisation. Les coureurs prennent le départ uniquement s'ils sont en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de maladie.</p>
<b>MODIFICATIONS</b>	<p>L'organisateur met tout en œuvre pour offrir une course en 2024. Il se réserve le droit de modifier le règlement, l'organisation et le tracé de la course si des conditions extraordinaires survenaient. Les coureurs inscrits seront avertis de tout changement majeur par e-mail.</p>
<b>CONTACT</b>	<p><i>Général :</i> info@neirivue-moleson.ch www.neirivue-moleson.ch</p> <p><i>Coureurs invités :</i> coureurs@neirivue-moleson.ch</p> <p><i>Presse :</i> presse@neirivue-moleson.ch</p>